



Mon patron me supprime mon outil de travail

Par **Camillepoussin**, le 12/03/2024 à 15:15

Bonjour,

je suis alertnante en communication et cela fait depuis septembre que je suis community manager dans une entreprise.

j'ai eu une altercation avec mon patron hier matin et il m'a arraché mon ordinateur des mains et me l'a "confisqué". Cela fait maintenant deux jours que je viens sur mon lieu de travail et que je n'ai pas d'ordinateur, je ne peux travailler et lui me laisse de côté. Que faire ?

Par **Visiteur**, le 12/03/2024 à 15:25

Bonjour,

Consultez les délégués du personnel ou bien le manager hiérarchique n+2.

Par **Camillepoussin**, le 12/03/2024 à 15:30

Merci pour votre réponse, mais il s'agit d'une PME et par conséquent mon patron est le dirigeant de l'entreprise

Par **Visiteur**, le 12/03/2024 à 16:55

Alors adressez vous à votre tuteur d'alternance.

Par **miyako**, le 12/03/2024 à 18:03

Bonsoir,

[quote]

j'ai eu une altercation avec mon patron hier matin et il m'a arraché mon ordinateur des mains

et me l'a "confisqué". Cela fait maintenant deux jours que je viens sur mon lieu de travail et que je n'ai pas d'ordinateur, je ne peux travailler et lui me laisse de côté. Que faire ?[/quote]

Votre patron doit vous rémunérer normalement et vous fournir l'outil de travail à cet effet;

<https://www.cidj.com/etudes-formations-alternance/alternance/contrat-d-apprentissage-que-faire-en-cas-de-litige>

Vous prenez discrètement des photos de votre lieu de travail ,sans ordinateur .

Vous faites un rapport à votre tuteur d' alternance ,vous alertez l'inspection du travail.

Cordialement